

Réunion de présentation

P.SALVY , Préfet des Etudes
prefet.1t@ecoleprovence.fr

Vendredi 17 janvier 2020

Parcoursup est la plateforme nationale d'information et de préinscription de l'enseignement supérieur.

Elle permet :

- de créer son dossier de préinscription
- de trouver des informations sur les différentes formations
- de formuler et de confirmer ses vœux de poursuite d'études
- de recevoir des propositions d'admission et d'y répondre
- de connaître les modalités d'inscription administrative



- ❖ Un site pour s'informer.
- ❖ Les étapes clés de la procédure d'admission.
 - ❖ Formuler des vœux sur Parcoursup.
 - ❖ Le concept des vœux multiples.
 - ❖ Les réponses aux vœux formulés



Un site pour s'informer

- ✓ Via un moteur de recherche
- ✓ Via une carte interactive

parcoursup

Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés

Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche

Trier par

I.U.T. La Rochelle DUT - Techniques de commercialisation	Taux d'accès 28%
Université Paul Valéry - Montpellier 3 Licence - Lettres -	Taux d'accès 100%
Lycée Joseph Fourier BTS - Services - Comptabilité et gestion	Taux d'accès 42%
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie	Taux d'accès 45%

Données formations : Parcoursup © parcoursup.fr | Données cartographiques : OpenStreetMap



Parcoursup regroupe la quasi-totalité des formations de l'enseignement supérieur

❖ Les formations sélectives :

Elles procèdent toutes à une admission sélective :

✓ *sur dossier,*

✓ *par entretien ou par concours écrit*

❖ *CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)*

❖ *CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles)*

❖ *IUT, BTS*

❖ *Certaines écoles d'ingénieurs, de commerce, de management ou d'Architecture*



❖ Les formations non sélectives :

❖ **Licences universitaires**

❖ **Les DEUST** (*diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques*)

❖ **Les parcours d'accès aux études de santé**
(*PASS et licence avec option « accès santé »*)

et bien d'autres formations ...

On accède à ces formations
dans la limite des capacités d'accueil,



De nouvelles formations rejoignent
la plateforme Parcoursup en 2020.

Exemples :

**# Les licences sélectives
de l'Université Paris Dauphine et de PSL**

**# Les Instituts d'Etudes Politiques /Sciences Po
*Paris + 10 Sciences Po de Province***

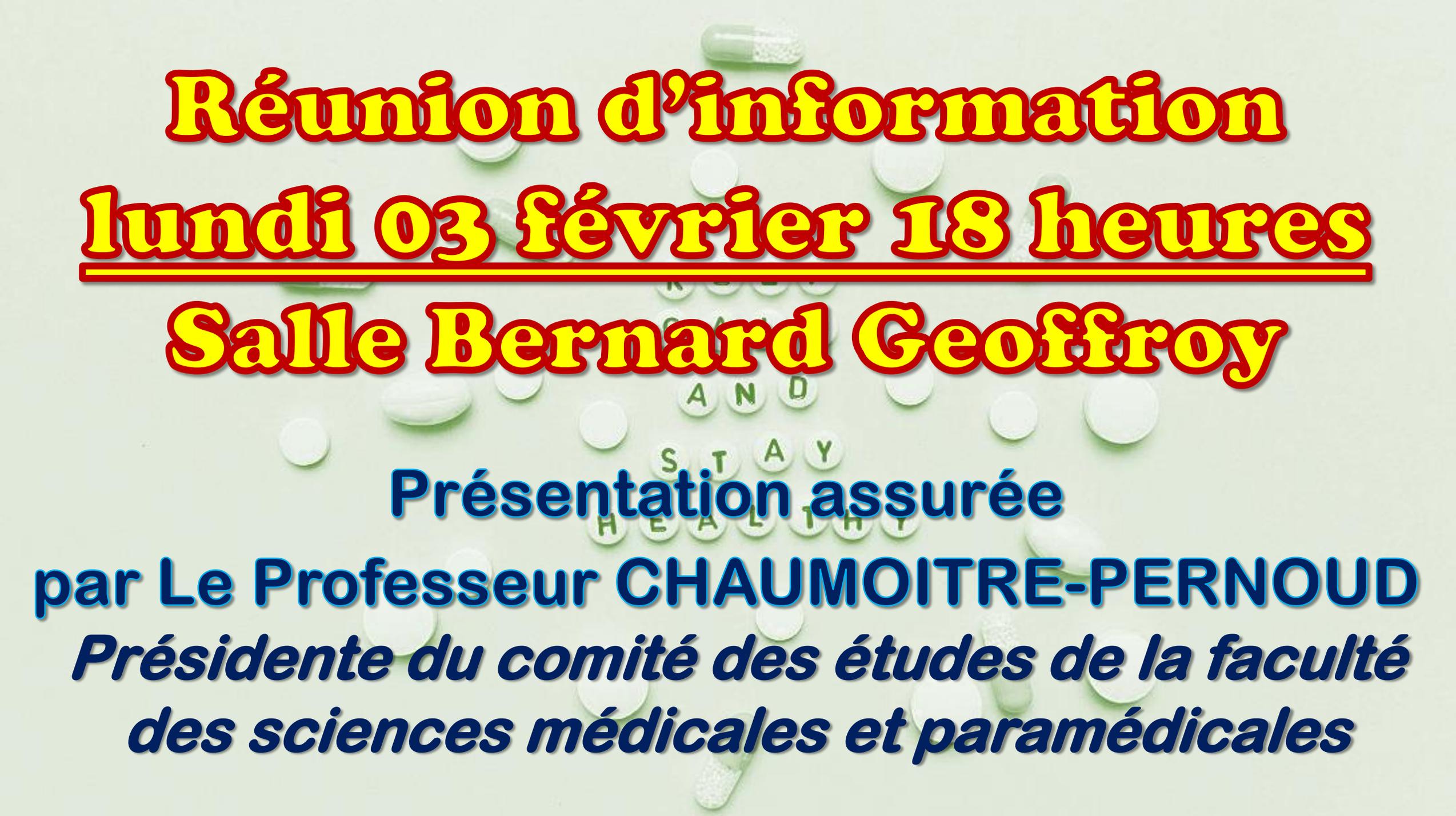
**# Les écoles d'ingénieur, de commerce et de management
recrutant sur concours indépendants**

Les concours SESAME , ACCÈS ou ECRICOME, etc...

(Calendrier et procédure à partir du portail Parcoursup)



La réforme des études de santé



Réunion d'information
lundi 03 février 18 heures

Salle Bernard Geoffroy

Présentation assurée

par Le Professeur CHAUMOITRE-PERNOUD
***Présidente du comité des études de la faculté
des sciences médicales et paramédicales***

❖ La PACES ,
l'unique voie d'accès aux études de santé disparaît

❖ De nouveaux parcours d'accès aux études de santé
sont mis en place autour de 3 grands principes



Possibilité d'accéder aux
études de santé après une,
deux ou trois années d'études
à l'université ou de poursuivre
vers un diplôme de licence



Deux chances pour candidater
aux études de santé tout au
long de son parcours
de 1^{er} cycle



Suppression du concours :
les candidats sont évalués
sur leurs résultats
en licence

2 parcours

Une licence avec une option « accès santé » (L. AS) Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.)

qui propose une option « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »



S'il valide sa 1^{re} année, il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé



Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse



Il poursuit en 2^e année de licence



Il peut redoubler cette 1^{re} année



Il peut se réorienter via Parcoursup

↳ **parcoursup**

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

intéressé par des études de santé mais hésitant avec une autre voie

Points forts dans des matières éloignées d'études de santé

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS) Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé



S'il valide sa 1^{re} année, il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie ou pharmacie)



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année



Il est admis en 2^e année dans la filière qui l'intéresse



Il poursuit en 2^e année de licence



Il doit se réorienter via Parcoursup

↳ **parcoursup**

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

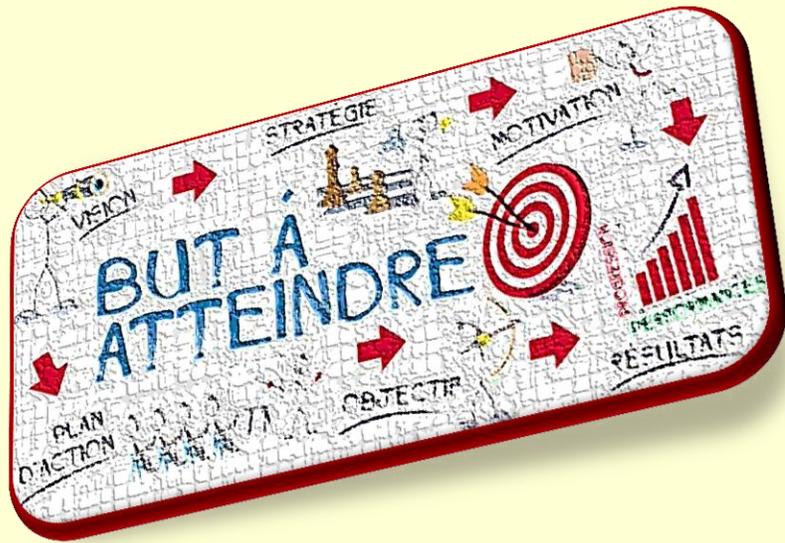
intéressé par des études de santé. Ses points forts se situent dans les matières qui y sont liées

Pas de véritables autres projets

Janvier 2020 :

Nos résultats au 1^{er} semestre de PACES

- 
- ✓ *La Major de promo*
 - ✓ *2 élèves dans les 10 premiers*
 - ✓ *5 élèves dans les 100 premiers*



A chaque
offre de formation,
une fiche de présentation

➤ **Capacité d'accueil**

➤ ***Nombre de vœux formulés et de candidats ayant reçu une proposition d'admission en 2019***

➤ **Contenus et organisation des enseignements**

➤ ***Les dates des journées portes ouvertes et des journées d'immersion.***

❖ Les attendus de chaque formation :

✓ Définis au niveau national

✓ Complétés en fonction des spécificités de chaque établissement

✓ Ils correspondent aux connaissances , aux compétences , aux aptitudes et aux savoir -être nécessaires pour y réussir



❖ Les critères généraux d'examen des dossiers de candidature :

✓ **Éléments quantitatifs**

(notes, moyennes, résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat,...)

✓ **Éléments qualitatifs**

(appréciations, motivation, engagement lycéen, engagement associatif, activités extra scolaires,..)

ETC...

Certaines formations ne relèvent pas de la procédure Parcoursup



❖ LES MODALITÉS D'ADMISSION PEUVENT SE FAIRE :

- Par concours
- Par des tests écrits
- Sur dossier
- A partir d'entretiens de motivation...

Ne pas abandonner l'inscription

Parcoursup et formuler des vœux

*Il sera toujours temps de refuser une formation
via Parcoursup en cas d'admission !!*

(attestation de refus des vœux / de non-inscription téléchargeable sur Parcoursup)

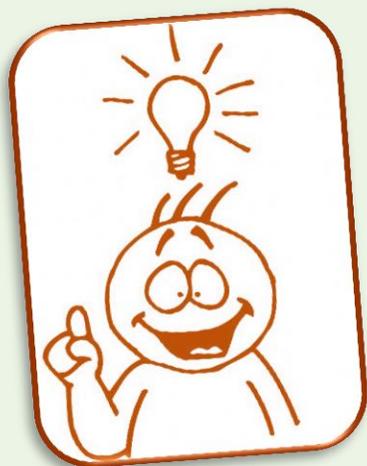




LES 3 ÉTAPES CLÉS DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION.

❖ **1ère étape: 20 décembre 2019.**

✓ **Ouverture du site d'information
Parcoursup.fr**



*Se familiariser avec le fonctionnement
ainsi qu'avec la procédure de Parcoursup.*

*Un mémo a été distribué à chaque élève lors de la semaine
précédant les vacances de Noël.*

❖ 2ième étape:

Du 22 janvier 2020 au 12 mars 2020.

✓ **Inscription**
sur la plateforme Parcoursup

✓ **Formulation des vœux**



✓ Une adresse mail consultée régulièrement

- *Permet d'échanger et de recevoir des informations*

✓ Un numéro de portable

- *Permet de recevoir des alertes SMS envoyées par Parcoursup*

(Adresse mail + numéro de téléphone parentaux peuvent également être renseignés)

✓ Le numéro d'INE (*Identifiant National Élève*)

(Présent sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat et sur les bulletins scolaires)

N'oubliez pas de télécharger l'application Parcoursup !!

Application **Parcoursup**

Soyez informé en temps réel

DISPONIBLE SUR **Google Play** Télécharger sur **App Store**

Disponible dès maintenant

www.parcoursup.fr

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



La plupart des données personnelles (*état civil, coordonnées, etc.*) et de scolarité sont déjà pré-remplies :

✓ Elles doivent obligatoirement être vérifiées !!

**Les erreurs liées aux données personnelles sont corrigées ou complétées par l'élève.
(Possible que lors de la 1ère connexion)**

Les erreurs liées à la scolarité sont corrigées par l'établissement.



2 rubriques facultatives dans Parcoursup

« Éléments liés à ma scolarité » :

Permet de faire part :

- d'ennuis de santé,
- de problèmes personnels et /ou familiaux
- d'événements spécifiques

Explique d'éventuelles absences ou baisses de notes.

« Activités et centres d'intérêt » :

- permet de se démarquer
- de parler davantage de soi,
- de mettre en avant des qualités, des centres d'intérêt, des compétences ou des engagements

Témoigne de sa curiosité, de son envie d'apprendre et de sa motivation

➤ Jusqu'au 12 mars minuit :

* Saisie des vœux.

- Jusqu'à cette date les vœux sont modifiables
- Au-delà , aucun nouveau vœu ne peut être ajouté ni remplacé par un autre

➤ Entre le 12 mars et le 02 avril :

- * Délai supplémentaire pour compléter son dossier
(Documents demandés sur la plateforme Parcoursup)



**Chaque vœu doit être confirmé
au plus tard le 02 avril inclus !!**

***A défaut, il n'est pas pris en compte
et donc pas examiné !!!***

❖ 3 ième étape :
Du 19 mai au 17 juillet 2020 .

❖ La phase d'admission

✓ Réponses des formations

✓ Confirmation / abandon
de la proposition par le candidat

+ vient s'ajouter :

✓ **Le 29 juin 2020: « Un point d'étape ».**

Concerne les candidats qui ont encore des vœux « en attente »

- **Les candidats doivent indiquer le ou les vœux « en attente » qu'ils souhaitent maintenir.**

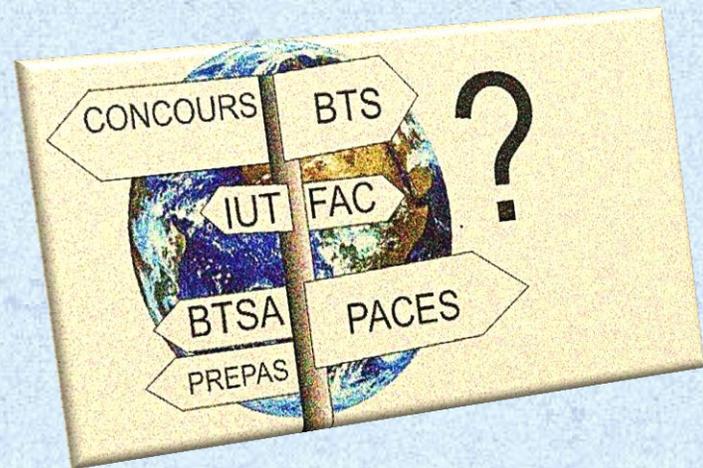
Délai de réponse obligatoire sous 3 jours (au plus tard le 1er juillet 2020)

Si le délai n'est pas respecté, le ou les vœux « en attente » sont considérés comme abandonnés.

✓ **Du 25 juin au 14 septembre 2019 :**

✓ **Une Phase complémentaire.**

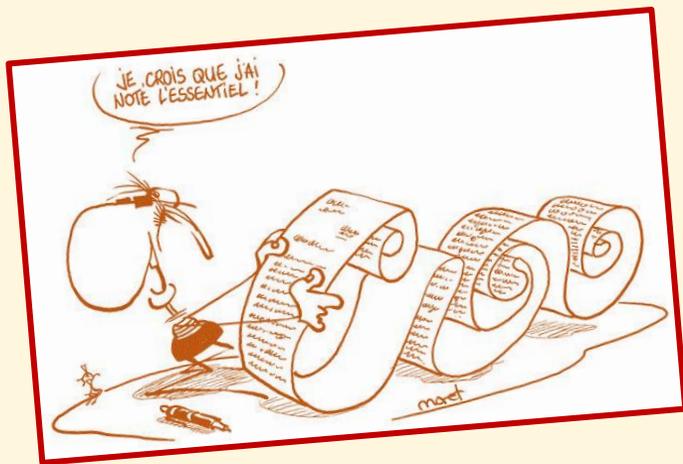
- ***Si toutes les réponses reçues sont négatives.
(cas où n'ont été formulés que des vœux pour des formations sélectives).***



LES VŒUX

UN VŒU = UNE FORMATION

- **Le lycéen peut formuler jusqu'à 10 vœux**
- **Les vœux peuvent porter sur des formations :**
 - **Sélectives** (*Classes prépas, BTS, DUT, écoles, Sciences Po, etc.*)
 - **Non sélectives** (*Licences, PASS, ...*)
- **Aucun classement des vœux n'est exigé.**
- **Chaque vœu doit obligatoirement être motivé :**
 - « *Projet de formation motivé* »



Projet de formation motivé

Pour chacun des vœux formulés, le lycéen explique :

- ✓ **Ce qui le motive,**
- ✓ **Ses démarches pour connaître cette formation,**
- ✓ **Ses atouts pour y réussir (acquis / qualités / compétences)**

Ce projet de formation motivé (1500 caractères)
équivalent à une lettre de motivation
(sans « le format classique » : ni nom, ni adresse, par exemple)



Elargir ces choix de formation

« Les vœux multiples »

✦ **Pour une même formation ou un même diplôme dans différents établissements ou sites, il est possible de candidater sous la forme d'un vœu multiple.**

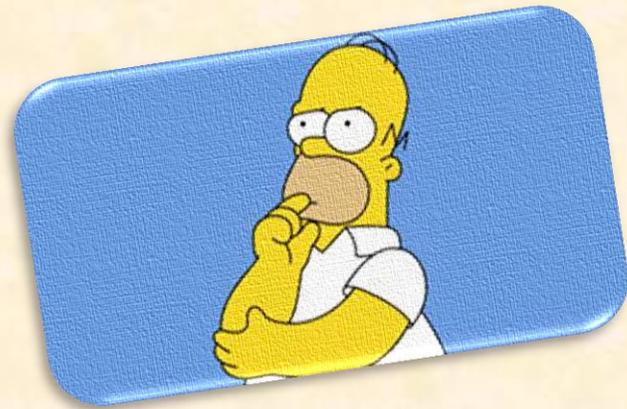
❖ **Un vœu multiple se compose de plusieurs sous-vœux :**

*Un sous-vœu = une formation dans un établissement donné
(sans classement des sous vœux)*

**Un vœu multiple compte pour un seul vœu
parmi les 10 vœux possibles !**



20 sous-vœux sont autorisés !



Quelques illustrations concrètes

- **Les classes préparatoires aux grandes écoles sont regroupées par voie à l'échelle nationale (MP, PTSI, ECS, ECE, ...)**

Une CPGE d'un même établissement avec ET sans internat compte pour 1 sous-vœu.

Exemple :

**Un lycéen
demande une
CPGE MP
(maths /
physiques)**

- **Au lycée A à Paris sans internat**
- **Au lycée B à Paris sans internat**
 - **Au lycée C à Marseille :**
 - Avec internat - Sans internat
 - **Au lycée D à Lille :**
 - Avec internat - Sans internat

**CES DEMANDES
COMPTENT POUR :**

❖ **1 VŒU**

❖ **ET 4 SOUS-VŒUX.**



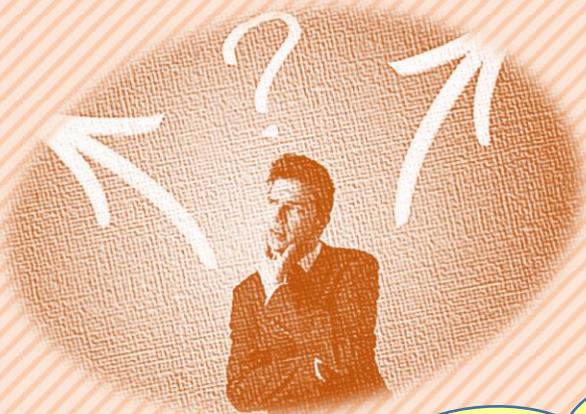
➤ **Les BTS et les DUT sont regroupés par spécialité à l'échelle nationale**

Exemple :

Un lycéen demande le BTS communication dans 7 établissements différents

Ces demandes comptent pour :

- ❖ 1 vœu**
- ❖ et 7 sous vœux**



➤ Certaines licences sont regroupées par mention à l'échelle académique

**Le lycéen demande
une licence de droit
dans une région
académique donnée**

Il postule pour :

- **Université A**
- **Université B**
- **Université C**

CES DEMANDES COMPTENT POUR :

❖ **1 VŒU**

❖ **ET 3 SOUS-VŒUX.**

Cas particuliers :

- ❖ **Les écoles d'ingénieurs, de commerce ou de management regroupées en réseaux autour d'un concours commun.**

Exemples :

- *INSA, POLYTECH, Avenir pour les écoles d'ingénieurs....*
- *Access, Sesame, Ecricome pour les écoles de commerce et de management*

- ❖ **Le réseau Sciences Po** (*Aix, Lille, Lyon, Rennes, St Germain en Laye, Strasbourg, Toulouse*)

- ***Le nombre de sous-vœux n'est pas limité***
- ***Les sous vœux ne sont pas comptabilisés dans le nombre maximum de sous vœux autorisés***



✓ **Jusqu'à 10 vœux et 20 sous – vœux**

✓ **Sur des formations :**

- Sélectives (*CPGE, BTS, DUT, écoles,...*)

- Non sélectives (*licences, PASS, ...*)

✓ **Aucune hiérarchisation des vœux exigée**

✓ **Chaque vœu doit être motivé**

✓ **Il est indispensable :**

- De diversifier ses vœux : *formations sélectives / non sélectives.*

- De ne pas formuler qu'un seul vœu.



A chaque vœu formulé... sa fiche Avenir.

Cette fiche permet aux formations :

- ✓ de mieux connaître le candidat
- ✓ de disposer d'informations sur son année de terminale.

Pour chaque discipline :

- ✓ Les moyennes de terminale
(deux premiers trimestres)
- ✓ Le rang dans la classe.
- ✓ L'effectif de classe.
- ✓ L'appréciation des professeurs

L'appréciation du professeur principal :

- ✓ Les compétences observées
(Méthodes de travail, autonomie,
capacité d'investissement, esprit
d'initiative, engagement citoyen, ...)

L'avis du chef d'établissement :

- ✓ La capacité de réussite
de l'élève dans la
formation demandée

Consultable sur Parcoursup
dès le 19 mai 2020.

L'examen des vœux par les établissements



Chaque formation demandée :

- n'a connaissance que du vœu formulé
par le lycéen qui la concerne.
- ne dispose d'aucune information concernant
les autres vœux formulés



Est anonymisé :

✓ Le nom, prénom,
adresse du domicile et âge du candidat
(sauf dans le cas de l'attribution d'une place d'hébergement en internat
ou pour la convocation du candidat à une épreuve écrite ou à un entretien oral)

*Le droit
d'être
soi-même*

Aucun principe d'anonymat
SUR LE LYCEE D'ORIGINE

Chaque formation

se détermine donc en fonction :

❖ **Des notes de 1ère et de terminale**

+

Les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat

❖ **Le projet de formation motivé par l'élève**

+ *les rubriques « Eléments liés à ma scolarité »*

et « Activités et centres d'intérêt », si elles ont été renseignées

❖ **La fiche Avenir transmise par le lycée**



Le lycée d'origine !!

Les meilleurs lycées de France



Concernant les notes reportées sur Parcoursup

- ✓ **Une exigence indispensable
dans nos attentes et vos attentes**
- ✓ **Un accompagnement final forcément
bienveillant et un regard responsable
vis-à-vis du fonctionnement de parcoursup**



***A chaque vœu ...
Sa réponse !!!***

A Partir du 19 mai Au fur et à mesure En continu



1 proposition d'admission , 1 alerte !!

- ***Par SMS et sur l'application Parcoursup***
- ***Par mail : messagerie personnelle et celle de Parcoursup***
Mêmes alertes pour les parents si numéro de portable et/ou adresse de messagerie renseignés.

Les dossiers sont actualisés
une seule fois par jour, chaque matin

***Pendant les épreuves écrites du baccalauréat
la procédure Parcoursup est suspendue
(du 17 au 24 juin 2020)***

- L'envoi des propositions d'admission est interrompu
 - Les délais de réponse sont suspendus.
- Les candidats peuvent cependant accepter ou renoncer des propositions en cours.

Pour une formation sélective (*classes préparatoires, IUT, ..*)

3 réponses sont possibles.

oui

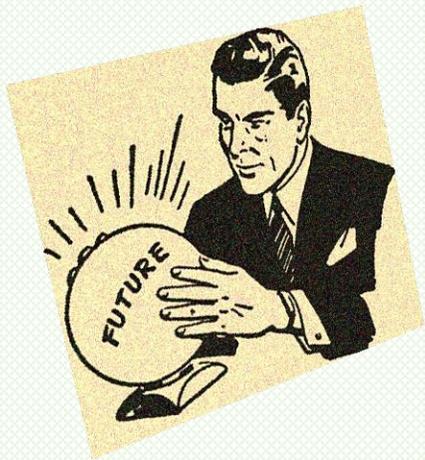
**Proposition
d'admission**

**oui
en
attente**

**« d'un désistement »
votre rang sur la liste
d'attente est mentionné**

Non

**Refus
de formation**



ACCEPTER OU RENONCER ?

A chaque proposition, 2 options possibles

◆ « OUI », J'ACCEPTÉ LA PROPOSITION D'ADMISSION ».

- Cette action supprime instantanément les autres propositions d'admission.
 - Si l'on souhaite maintenir ses vœux « en attente »
il faut l'indiquer sur son dossier de candidature Parcoursup.

◆ « NON », JE RENONCE À LA PROPOSITION D'ADMISSION .

- Cette action supprime instantanément la proposition d'admission
 - La place est libérée pour un autre candidat.

Pour une formation non sélective pas de possibilité de refus, c'est OUI

Si l'université ne peut pas admettre tous les candidats pour des raisons de capacités d'accueil, la priorité est donnée à ceux dont :

- ✓ **Le parcours**
 - ✓ **La motivation**
 - ✓ **Et le projet**

**La réponse sera :
En attente d'une place**

sont les plus cohérents au regard de la formation envisagée.

***Dans le cas d'une demande
de licence ou de PASS
hors de son académie d'origine***

**Le candidat
n'est pas prioritaire**

**- Un pourcentage de candidats hors
secteur géographique est fixé.**

***Nécessité de formuler un vœu pour la
même licence dans son académie***



DES DÉLAIS POUR RÉPONDRE

**Il faut répondre à TOUTES les propositions d'admission
et RESPECTER Les délais**

- Du 19 et le 23 mai 2020 inclus : 5 jours au maximum pour répondre (J+4)

***Exemple : Une proposition d'admission le 22 mai 2020.
on peut l'accepter ou y renoncer jusqu'au 26 mai 2020 inclus.***

- Le 24 mai 2020, 4 jours au maximum pour répondre (J+3)

- A partir du 25 mai 2020, 3 jours au maximum pour répondre (J+2)

Sans compter la période de suspension de la procédure pour les épreuves écrites du baccalauréat



Un délai de réponse non respecté ?

Suppression :

- des propositions d'admission
- et des vœux « en attente »

Au final...

- ✚ On ne peut accepter qu'une seule proposition d'admission :
- ✓ **Si plusieurs propositions d'admission :**
 - on doit faire un choix
 - On doit renoncer aux autres propositions (afin ne pas monopoliser les places !!)

On peut conserver des vœux en attente :



***✓ Il faut le mentionner
sur son dossier Parcoursup***

***Si on ne fait rien cela signifie
qu'on renonce à tous ses vœux en attente
Ils sont supprimés automatiquement !!***

Chaque jour :

- ✓ **De nouvelles propositions d'admission**
- ✓ **Un rang dans la liste d'attente**
qui évolue au fur et à mesure
(= places libérées par d'autres candidats)

Il faut rester confiant !!!

J' OUBLIE PAS

Une inscription en dehors de Parcoursup ?

Une attestation à télécharger :

- ✓ de désinscription
- ✓ ou de non inscription sur Parcoursup.

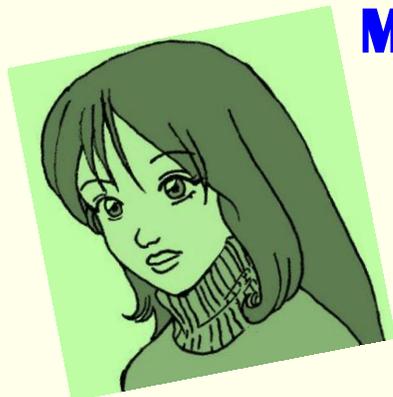
Quelques exemples concrets:



Pierre a émis 8 vœux et a reçu :

- **5 « Non »**
 - **2 « En attente »**
 - **Et 1 « Oui » (ou « Oui - Si »)**

- **il accepte la proposition (ou y renonce)**
- **Il peut conserver tout ou partie de ses vœux en attente. (Il le signale sur Parcoursup)**



Marie a émis 7 vœux et a reçu :

- **3 « Oui » (ou « Oui-si »)**
 - **Et 4 « En attente »**

- **Elle doit accepter 1 proposition parmi les 3 « oui »**
- **Elle doit renoncer aux autres propositions d'admission**
- **Elle peut conserver tout ou partie de ses vœux en attente. (Elle le signale sur Parcoursup)**

Chloé a émis 6 vœux et n'a reçu :



- **Que des réponses « en attente »**

- **Chloé doit attendre que des places se libèrent. (chaque fois que des candidats renoncent à certains vœux)**
- **Elle peut elle-même renoncer à certains de ses vœux en attente.**

Louis a émis 9 vœux en filières sélectives et n'a reçu :



- **Que des réponses « non »**

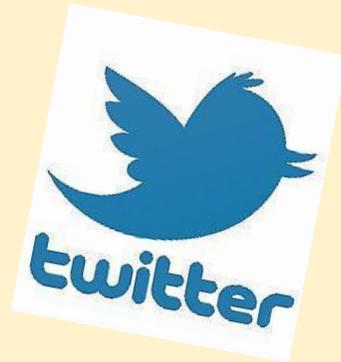
- Dès le 25 juin, la phase complémentaire lui permettra :**
- ❖ **De formuler de nouveaux vœux pour des formations ayant des places disponibles**
 - ❖ **De recevoir des propositions de formation de la part du rectorat.**



✓ **Un numéro vert :**
0 800 400 070

✓ **La messagerie contact depuis son dossier de candidat**

✓ **Les comptes sociaux :**





- **Le Préfet des études**
prefet.1t@ecoleprovence.fr
- **Le professeur principal**
- **L'équipe pédagogique**

**Merci beaucoup
pour votre
attention**



Bonne

soirée

